

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12049724



N° d'entreprise : BE0839.757.605
Dénomination

(en entier) : **KONVERGO**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Houtain, 88 à 4458 JUPRELLE

Objet de l'acte : **QUASI-APPORT**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011

L'assemblée entend lecture du rapport du réviseur d'entreprise susmentionné et du rapport du gérant établis conformément aux articles 220 et 222 du code des sociétés concernant le quasi-apport qui sera effectué par Monsieur COLLIGNON Patrick, associé et gérant de la société.

L'assemblée estime que l'acquisition de la clientèle et du véhicule ainsi que de la dette liée à ce dernier appartenant en totalité à Monsieur Patrick COLLIGNON gérant de la société, s'avérerait une opération intéressante pour la société compte tenu du fait que cette acquisition permettrait à la société d'exercer son objet social.

En conséquence, l'assemblée décide d'acquérir les biens décrits en ce compris la dette liée pour le prix de 53.359,64 euros hors TVA.

Document annexé : Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 décembre 2011

rapport spécial et rapport de commissaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/03/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature